



**EPCC DU CHATEAU DE LA ROCHE GUYON**  
**Etablissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial**

Extrait du registre des délibérations  
 Du Conseil d'administration

Délibération n° 2005 – 35 du 4 octobre 2005

Objet : licenciement de Mr SUKHASEUM

L'an deux mille cinq, le quatre octobre à dix heures, s'est réuni au Château de La Roche Guyon le conseil d'administration de l'E.P.C.C. dûment convoqué le 12 septembre 2005.

Nombre de membres en exercice : 19  
 Nombre de membres présents : 10  
 Nombre de votants : 10

**Etaient présents :**

**Administrateurs**

- *Président* : Raymond LAVAUD, vice-président du conseil général du Val d'Oise, président de la commission culture, loisirs, tourisme
- *Représentant de l'Etat* : Patrice PENNEL, Préfecture du Val d'Oise (DACI)
- *Représentant du Conseil général du Val d'Oise* : Robert DAVIOT, vice-président, conseiller général du canton de Domont
- *Représentant de la commune de La Roche Guyon* : Alain QUENNEVILLE, maire
- *Représentant du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR du Vexin français* : Madame Dominique HERPIN-POULENAT
- *Propriétaire du château* : Guy-Antoine de La ROCHEFOUCAULD

**Personnalités qualifiées**

- *Personnalité désignée par le Conseil général* : Luc-Alain VERVISCH, directeur général adjoint du département du Val d'Oise
- *Personnalité désignée par le propriétaire* : Yolaine de La ROCHEFOUCAULD
- *Personnalité désignée par la commune* : Gilles MACRE, maire adjoint de la commune de La Roche Guyon.

**Représentants du personnel**

- Olivier LOPES

**Excusés :**

- Jean-Pierre BADY, conseiller maître à la cour des comptes et président du conseil national des Parcs et Jardins
- Jean-François DE CANCHY, directeur régional des affaires culturelles (DRAC Ile-de-France)
- Christophe DURAND, conseiller général
- Alain LEYKINE, conseiller général
- Christian LEYRIT, préfet du Val d'Oise
- Jean-Pierre MULLER, conseiller général
- Guy PARIS, vice-président de L'EPCC, conseiller général
- Vincent SUKHASEUM, représentant du personnel
- Michel TRON, architecte des bâtiments de France
- Bernard TOUBLANC, Directeur de la Caisse d'Epargne Ile de France Nord

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**VU** la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

**VU** le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002

**VU** l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

**VU** les statuts de l'EPCC,

Etant donné les nombreuses erreurs comptables constatées depuis le début de l'année 2005, notamment, le fait que 38 000 € de chèques n'ont pas été remis en banque depuis le mois d'avril 2005, et que 23 000 € étaient bloqués au Trésor Public pour défaut de titres,

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**DECIDE** d'engager une procédure de licenciement pour faute de Mr SUKHASEUM,

**CHARGE** M. Boisson de mener cette procédure.

**LE PRESIDENT DE L'EPCC**



**Raymond LAVAUD**